

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION
Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes y afférentes (les « états financiers consolidés ») de Hydro One Limited (« Hydro One » ou la « société ») pour le trimestre clos le 31 mars 2023, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis. Toutes les informations financières paraissant dans le présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La société a préparé le présent rapport de gestion conformément au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aux termes du régime d'information multinational conclu entre les États-Unis et le Canada, la société a le droit de préparer le présent rapport de gestion conformément aux obligations d'information des lois et règlements sur les valeurs mobilières du Canada, qui peuvent être différentes de celles des États-Unis. L'information paraissant dans le présent rapport de gestion au 31 mars 2023 et pour le trimestre clos à cette date est fondée sur l'information dont dispose la direction au 4 mai 2023.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET STATISTIQUES

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Produits	2 074	2 047	1,3 %
Achats d'électricité	1 010	1 014	(0,4) %
Produits, déduction faite des achats d'électricité ¹	1 064	1 033	3,0 %
Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration	328	288	13,9 %
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	252	237	6,3 %
Charges de financement	136	117	16,2 %
Charge d'impôts sur le bénéfice	64	79	(19,0) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de Hydro One	282	310	(9,0) %
Résultat de base par action ordinaire	0,47 \$	0,52 \$	(9,6) %
Résultat dilué par action ordinaire	0,47 \$	0,52 \$	(9,6) %
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	350	443	(21,0) %
Fonds provenant des activités d'exploitation (FPAE) ¹	496	629	(21,1) %
Investissements en capital	499	449	11,1 %
Actifs mis en service	237	229	3,5 %
Transport : Moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario (MW)	20 228	20 677	(2,2) %
Distribution : Électricité distribuée aux clients de Hydro One (GWh)	8 545	8 895	(3,9) %

Aux	31 mars 2023	31 déc. 2022
Ratio de la dette sur la structure du capital ²	56,7 %	56,4 %

¹ La société prépare et présente ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. La société utilise aussi des mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer ses activités et mesurer le rendement général de ses entreprises sous-jacentes. Les produits, déduction faite des achats d'électricité et les FPAE sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR, qui sont utilisés pour préparer les états financiers consolidés de la société, et pourraient ne pas être comparables au calcul de mesures financières semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour un complément d'information sur ces mesures et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.

² Le ratio de la dette sur la structure du capital est un ratio non conforme aux PCGR. Les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR, qui sont utilisés pour préparer les états financiers consolidés de la société, et pourraient ne pas être comparables au calcul de mesures financières semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour un complément d'information sur ce ratio non conforme aux PCGR et les éléments qui le composent.

VUE D'ENSEMBLE

L'entreprise de transport de la société est formée d'un réseau de transport exploité par des filiales de Hydro One Inc. (une filiale en propriété exclusive de la société), notamment Hydro One Networks Inc. (« Hydro One Networks ») et Hydro One Sault Ste. Marie LP (« HOSSM ») et d'une participation d'environ 66 % dans B2M Limited Partnership ainsi que d'une participation d'environ 55 % dans Niagara Reinforcement Limited Partnership.

L'entreprise de distribution de Hydro One est formée d'un réseau de distribution exploité par les filiales de Hydro One Inc., Hydro One Networks et Hydro One Remote Communities Inc. (« Hydro One Remotes »).

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

Le secteur Autres englobe principalement la filiale de Hydro One, Acronym Solutions Inc., qui fournit des services de soutien en télécommunications aux entreprises de transport et de distribution de la société et une gamme complète de solutions de technologie de l'information et des communications. Le secteur Autres regroupe également les autres investissements, y compris une coentreprise qui possède et exploite des bornes de recharge rapide pour véhicules électriques en Ontario sous la marque Ivy Charging Network, ainsi que certaines activités du siège social, et n'est pas une entreprise à tarifs réglementés.

Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, les secteurs d'activité de Hydro One représentaient la proportion suivante des produits totaux de la société :

Trimestre clos les 31 mars	2023	2022
Transport	26 %	25 %
Distribution	73 %	74 %
Autres	1 %	1 %

Après ajustement visant à tenir compte du recouvrement des coûts liés aux achats d'électricité, les secteurs d'activité de Hydro One représentaient la proportion suivante des produits totaux de la société, déduction faite des achats d'électricité¹, pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 :

Trimestre clos les 31 mars	2023	2022
Transport	52 %	50 %
Distribution	47 %	49 %
Autres	1 %	1 %

Au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, les secteurs d'activité de Hydro One représentaient la proportion suivante de l'actif total de la société :

Aux	31 mars 2023	31 décembre 2022
Transport	60 %	60 %
Distribution	39 %	38 %
Autres	1 %	2 %

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Bénéfice net

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de Hydro One pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établi à 282 millions de dollars, en baisse de 28 millions de dollars, ou de 9,0 %, par rapport à l'exercice précédent. Les facteurs importants ayant influé sur la variation du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de Hydro One sont entre autres les suivants :

- l'augmentation des produits, déduction faite des achats d'électricité¹, qui s'explique par :
 - une hausse des produits tirés du transport attribuable aux tarifs de transport approuvés par la Commission de l'énergie de l'Ontario (« CEO ») pour 2023, compensée en partie par la demande de pointe moins élevée; facteur en partie compensé par :
 - la diminution des produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité¹ essentiellement en raison de la plus faible consommation d'énergie;
- la hausse des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration, qui s'explique essentiellement par l'augmentation des charges de soutien du siège social et des dépenses liées aux programmes de travaux;
- la hausse de l'amortissement et des coûts de retrait d'actifs, qui s'explique surtout par les dépenses liées à l'environnement plus élevées, l'augmentation des coûts de retrait d'actifs associés aux efforts de rétablissement du courant après tempête, et la croissance des immobilisations à mesure que la société poursuit la mise en service de nouveaux actifs conformément à son programme continu d'investissements en capital;
- la hausse des charges de financement attribuable aux taux d'intérêt moyens pondérés plus élevés sur les billets à court terme et la dette à long terme, facteur en partie compensé par les taux d'intérêt moyens pondérés plus élevés sur les placements à court terme;
- la diminution de la charge d'impôts, qui s'explique surtout par le recul du résultat et l'augmentation des écarts temporaires déductibles par rapport à l'exercice précédent.

¹ Les produits, déduction faite des achats d'électricité, sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Résultat par action ordinaire

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le résultat par action ordinaire s'est établi à 0,47 \$, contre 0,52 \$ en 2022. Cette baisse est surtout attribuable au recul du résultat d'un exercice à l'autre, comme mentionné plus haut.

Produits

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Transport	555	519	6,9 %
Distribution	1 509	1 517	(0,5) %
Autres	10	11	(9,1) %
Total des produits	2 074	2 047	1,3 %
Transport	555	519	6,9 %
Produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité ¹	499	503	(0,8) %
Autres	10	11	(9,1) %
Total des produits, déduction faite des achats d'électricité¹	1 064	1 033	3,0 %
Transport : Moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario (MW)	20 228	20 677	(2,2) %
Distribution : Électricité distribuée aux clients de Hydro One (GWh)	8 545	8 895	(3,9) %

¹ Les « produits, déduction faite des achats d'électricité » sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Produits tirés du transport

Les produits tirés du transport ont augmenté de 6,9 % comparativement au trimestre clos le 31 mars 2022, sous l'effet principalement des facteurs suivants :

- la hausse des produits attribuable à la décision de la CEO sur les tarifs de 2023;
- l'augmentation des produits en lien avec le recouvrement autorisé par la CEO de charges reportées historiques comptabilisées à titre d'actifs réglementaires au cours de périodes précédentes, qui est compensée dans les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration et la charge d'impôts et a ainsi un effet neutre sur le bénéfice net; facteur compensé en partie par :
- une demande de pointe moyenne mensuelle moins élevée.

Produits tirés de la distribution

Les produits tirés de la distribution ont baissé de 0,5 % comparativement au trimestre clos le 31 mars 2022, essentiellement sous l'effet des facteurs suivants :

- la plus faible consommation d'énergie;
- la baisse des coûts liés aux achats d'électricité, qui sont entièrement recouverts auprès des contribuables, ayant un effet neutre sur le bénéfice net; facteurs en partie contrebalancés par :
- l'augmentation des produits en lien avec le recouvrement autorisé par la CEO de charges reportées historiques comptabilisées à titre d'actifs réglementaires au cours de périodes précédentes, qui est compensée dans les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration et la charge d'impôts, et a ainsi effet neutre sur le bénéfice net.

Les produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité², ont reculé de 0,8 % au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, essentiellement en raison des facteurs susmentionnés, après les ajustements au titre du recouvrement des coûts liés aux achats d'électricité.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2023	2022	Variation
Transport	123	99	24,2 %
Distribution	185	171	8,2 %
Autres	20	18	11,1 %
Total	328	288	13,9 %

² Les « produits, déduction faite des achats d'électricité » sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport

Les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport ont augmenté de 24,2 % par rapport au trimestre clos le 31 mars 2022, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des charges de soutien du siège social, surtout du fait de la baisse des coûts indirects capitalisés associés au calendrier et au volume des activités d'investissement;
- la hausse des dépenses associées aux travaux d'entretien de postes;
- les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration plus élevées découlant du recouvrement de charges reportées historiques dont le règlement a été approuvé dans la plus récente requête conjointe relative aux tarifs de la société, qui sont compensées dans les produits et ont un effet neutre sur le bénéfice net.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution

Les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution ont progressé de 8,2 % par rapport au trimestre clos le 31 mars 2022, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des charges de soutien du siège social, surtout du fait de la baisse des coûts indirects capitalisés associés au calendrier et au volume des activités d'investissement;
- le volume supérieur des travaux de rétablissement d'urgence du courant;
- les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration plus élevées découlant du recouvrement de charges reportées historiques dont le règlement a été approuvé dans la requête conjointe relative aux tarifs, qui sont compensées dans les produits et ont un effet neutre sur le bénéfice net; facteurs en partie compensés par :
- la diminution de la provision pour créances douteuses.

Amortissement et coût de retrait d'actifs

La hausse de la charge d'amortissement et des coûts de retrait d'actifs est essentiellement attribuable aux retraits associés au volume supérieur de remplacements d'actifs après tempête, aux dépenses liées à l'environnement plus élevées et à la croissance des immobilisations à mesure que la société poursuit la mise en service de nouveaux actifs conformément à son programme continu d'investissements en capital.

Charges de financement

La hausse de 19 millions de dollars, ou de 16,2 %, des charges de financement pour le trimestre clos le 31 mars 2023 est essentiellement attribuable aux taux d'intérêt moyens pondérés plus élevés sur la dette à long terme et les billets à court terme, facteur compensé en partie par les taux d'intérêt moyens pondérés plus élevés sur les placements à court terme.

Charge d'impôts sur le bénéfice

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, la charge d'impôts sur le bénéfice a totalisé 64 millions de dollars, contre 79 millions de dollars au même trimestre l'an dernier. La baisse de 15 millions de dollars de la charge d'impôts sur le bénéfice pour le trimestre clos le 31 mars 2023 est surtout attribuable à ce qui suit :

- le résultat moins élevé qu'à l'exercice précédent;
- la hausse des écarts temporaires déductibles par rapport à l'exercice précédent; facteurs en partie compensés par :
- une hausse de la charge d'impôts en lien avec le recouvrement des comptes réglementaires dont le règlement a été approuvé dans la décision portant sur la requête conjointe relative aux tarifs, qui est compensée dans les produits et a un effet neutre sur le bénéfice net.

Le taux d'imposition effectif de la société s'est établi à environ 18,4 % pour le trimestre clos le 31 mars 2023, contre environ 20,2 % en 2022. Le recul de 1,8 % pendant la période est essentiellement attribuable aux facteurs susmentionnés.

Dividendes sur les actions ordinaires

En 2023, la société a déclaré et versé les dividendes en espèces suivants aux détenteurs d'actions ordinaires :

Date de la déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Montant par action	Montant total (en millions de dollars)
13 février 2023	15 mars 2023	31 mars 2023	0,2796 \$	167

Après la clôture du premier trimestre de 2023, la société a déclaré le dividende en espèces suivant aux détenteurs d'actions ordinaires :

Date de la déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Montant par action	Montant total (en millions de dollars)
4 mai 2023	7 juin 2023	30 juin 2023	0,2964 \$	178

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

Trimestres clos les (en millions de dollars, sauf le résultat par action ordinaire et le ratio)	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021
Produits	2 074	1 862	2 031	1 840	2 047	1 779	1 913	1 722
Achats d'électricité	1 010	895	963	852	1 014	914	933	838
Produits, déduction faite des achats d'électricité ¹	1 064	967	1 068	988	1 033	865	980	884
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	282	178	307	255	310	159	300	238
Résultat de base par action ordinaire	0,47 \$	0,30 \$	0,51 \$	0,43 \$	0,52 \$	0,27 \$	0,50 \$	0,40 \$
Résultat dilué par action ordinaire	0,47 \$	0,30 \$	0,51 \$	0,42 \$	0,52 \$	0,26 \$	0,50 \$	0,40 \$
Ratio de couverture par le bénéfice ²	3,2	3,3	3,3	3,3	3,2	3,1	3,1	3,0

¹ Les « produits, déduction faite des achats d'électricité » sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

² Le ratio de couverture par le bénéfice est un ratio non conforme aux PCGR. Les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR, qui sont utilisés pour préparer les états financiers consolidés de la société, et pourraient ne pas être comparables au calcul de mesures financières semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour un complément d'information sur ce ratio non conforme aux PCGR et les éléments qui le composent.

Les variations des produits et du bénéfice net d'un trimestre à l'autre sont principalement dues à l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients et sur les prix ayant cours sur le marché, ainsi qu'au calendrier des décisions réglementaires.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

La société fait des investissements en capital dans le but de maintenir la sécurité, la fiabilité et l'intégrité de ses actifs des réseaux de transport et de distribution et d'en assurer l'élargissement et la modernisation constants nécessaires pour répondre aux besoins croissants et changeants de ses clients et du marché de l'électricité. Pour ce faire, elle fait des investissements de maintien, qui sont requis pour soutenir l'exploitation continue des actifs existants de Hydro One, et des investissements de développement, qui sont requis pour faire des ajouts à ses actifs existants et réaliser des projets d'envergure, comme de nouvelles lignes de transport et de nouveaux postes de transport.

Actifs mis en service

Le tableau ci-dessous présente les actifs de Hydro One mis en service au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2023	2022	Variation
Transport	115	120	(4,2) %
Distribution	122	105	16,2 %
Autres	—	4	(100,0) %
Total des actifs mis en service	237	229	3,5 %

Actifs de transport mis en service

Les actifs de transport mis en service ont baissé de 5 millions de dollars, ou de 4,2 %, au premier trimestre clos le 31 mars 2023 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2022, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- le calendrier des actifs mis en service en lien avec d'importants projets de développement, y compris le projet d'interconnexion Est-Ouest;
- le nombre inférieur d'actifs mis en service associés aux travaux de remise à neuf et de remplacement de lignes, aux achats de transformateurs de secours et aux raccordements de clients; facteurs en partie compensés par :
- le calendrier des actifs mis en service en lien avec des travaux de remise à neuf et de remplacement d'équipement aux postes de transformation Nanticoke, Bridgman et Lennox.

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

Actifs de distribution mis en service

Les actifs de distribution mis en service ont augmenté de 17 millions de dollars, ou de 16,2 %, au premier trimestre clos le 31 mars 2023 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2022, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- le volume plus élevé de remplacements d'actifs des suites de tempêtes;
- le nombre plus élevé d'actifs mis en service associés aux raccordements de clients.

Investissements en capital

Le tableau ci-dessous présente les investissements en capital de Hydro One pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2023	2022	Variation
Transport			
Maintien	220	206	6,8 %
Développement	62	45	37,8 %
Autres	16	26	(38,5) %
	298	277	7,6 %
Distribution			
Maintien	81	67	20,9 %
Développement	100	83	20,5 %
Autres	15	17	(11,8) %
	196	167	17,4 %
Autres	5	5	— %
Total des investissements en capital	499	449	11,1 %

Investissements en capital liés au transport

Les investissements en capital liés au transport ont augmenté de 21 millions de dollars, ou de 7,6 %, au premier trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2022, surtout en raison des facteurs qui suivent :

- l'investissement dans la nouvelle ligne de transport de Chatham à Lakeshore;
- le volume accru de travaux de remise à neuf et de remplacement de lignes de transport; facteurs en partie compensés par :
- le calendrier des raccordements de clients et d'importants projets de développement.

Investissements en capital liés à la distribution

Les investissements en capital liés à la distribution ont augmenté de 29 millions de dollars, ou de 17,4 %, au cours du premier trimestre de 2023 comparativement au premier trimestre de 2022, surtout en raison des facteurs qui suivent :

- la hausse des dépenses liées au remplacement d'actifs des suites de tempêtes;
- le calendrier des sommes investies dans des initiatives liées aux technologies de l'information;
- le volume supérieur de raccordements de clients.

Projets importants d'investissements en capital liés au transport

Le tableau qui suit présente l'état d'avancement des projets de transport importants au 31 mars 2023 :

Nom du projet	Emplacement	Type	Mise en service prévue	Coût estimatif	Coûts en capital jusqu'à maintenant
			(année)	(millions de dollars)	
Projets de développement					
Mise à niveau de l'infrastructure de transport dans la région de Barrie	Barrie-Innisfil Sud de l'Ontario	Mise à niveau de la ligne et des postes de transport	2023	125	67
Ligne d'interconnexion Est-Ouest – expansion de postes ¹	Nord de l'Ontario	Nouveau raccordement et expansion de poste	2024	191	183
Ligne de transport Waasigan ²	Thunder Bay-Atikokan-Dryden Nord-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne de transport et expansion de poste	2024	68	41
Ligne de transport de Chatham à Lakeshore ³	Sud-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne de transport et expansion de poste	2025	268	62
Ligne de transport St. Clair ⁴	Sud-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne de transport et expansion de poste	2025	38	9
Ligne de transport de Longwood à Lakeshore ⁵	Sud-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne de transport et expansion de poste	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Deuxième ligne de transport de Longwood à Lakeshore ⁵	Sud-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne de transport et expansion de poste	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Ligne de transport de Lakeshore à Windsor ⁵	Sud-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne de transport et expansion de poste	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Projets d'investissements de maintien					
Poste de transport Beck 2, remplacement des disjoncteurs	Région de Niagara Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2023	135	115
Poste de transport Cherrywood, remplacement des disjoncteurs	Pickering Centre de l'Ontario	Maintien du poste	2023	115	93
Poste de commutation Bruce B, remplacement des disjoncteurs	Tiverton Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2024	185	167
Poste de transport Middleport, remplacement des disjoncteurs	Middleport Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2025	184	122
Poste de transport Lennox, remplacement des disjoncteurs	Napanee Sud-est de l'Ontario	Maintien du poste	2026	152	119
Circuit Esplanade -Terauley, remplacement des lignes souterraines	Toronto Sud-ouest de l'Ontario	Maintien des lignes	2026	117	21
Poste de transport Bruce A, remplacement du poste extérieur	Tiverton Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2027	555	14

¹ L'entrée en service du projet d'interconnexion Est-Ouest se fait par phase. Une portion substantielle du projet est entrée en service au cours de la période 2021-2022 et l'entrée en service finale est prévue en 2024.

² La ligne de transport Waasigan comprend les phases 1 et 2 du projet. L'estimation du coût concerne la phase de développement du projet et la date de mise en service prévue reflète la date d'achèvement prévue de la phase de développement seulement. Le 4 mai 2022 et le 18 novembre 2022, Hydro One a conclu des ententes avec les collectivités des Premières Nations, aux termes desquelles elles auront la possibilité d'acquiescer une participation de 50 % dans le projet. L'achèvement de la ligne demeure assujéti à la tenue d'une consultation auprès des parties prenantes et aux approbations réglementaires.

³ Le projet de ligne de transport de Chatham à Lakeshore comprend la ligne et les installations connexes, et davantage de détails sont fournis à la rubrique « Autres événements - Appuyer l'infrastructure essentielle de transport d'électricité dans le sud-ouest de l'Ontario ».

⁴ Le coût estimatif de la ligne de transport St. Clair a trait à la phase de développement du projet et la date d'entrée en vigueur prévue rend compte de la date prévue de fin de la phase de développement seulement. Le parachèvement de la ligne demeure assujéti aux consultations des parties prenantes et aux approbations réglementaires.

⁵ L'étendue et le calendrier de ces renforcements du réseau de transport du sud-ouest de l'Ontario font actuellement l'objet d'un examen.

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

Investissements en capital futurs

Les estimations des investissements en capital futurs de la société sont fondées sur les attentes de la direction quant au montant des dépenses en immobilisations qui seront requises pour fournir des services de transport et de distribution efficaces, fiables et générateurs de valeur pour les clients, conformément au cadre de réglementation renouvelé (Renewed Regulatory Framework) de la CEO.

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire des investissements en capital annuels projetés de Hydro One pour les exercices 2023 à 2027, par secteur d'activité :

Par secteur d'activité : (en millions de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027
Transport ¹	1 565	1 547	1 446	1 475	1 539
Distribution	924	1 027	1 043	1 001	989
Autres	23	18	15	11	10
Total des investissements en capital^{3, 4}	2 512	2 592	2 504	2 487	2 538

Par catégorie : (en millions de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027
Maintien	1 534	1 658	1 629	1 548	1 480
Développement ¹	693	711	669	730	891
Autres ²	285	223	206	209	167
Total des investissements en capital^{3, 4}	2 512	2 592	2 504	2 487	2 538

¹ Les chiffres présentés comprennent les investissements dans certains projets de développement de Hydro One Networks exclus du plan d'investissement annexé à la requête conjointe et approuvé par la CEO.

² Les autres investissements en capital comprennent les investissements dans la flotte, l'immobilier, les technologies de l'information, les technologies d'exploitation et les fonctions connexes.

³ Le 29 mars 2021, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE ») a demandé à Hydro One de lancer des travaux de développement et de construction d'une nouvelle ligne de transport entre Chatham et Lambton (la « ligne St. Clair ») afin de soutenir la croissance du secteur agricole du sud-ouest de l'Ontario. Le 31 mars 2022, le ministère de l'Énergie a demandé à la CEO de modifier le permis de transport d'électricité de Hydro One Networks afin de l'obliger à lancer des travaux de développement et à obtenir les autorisations nécessaires en lien avec cette ligne et trois autres lignes de transport prioritaires afin de répondre à la demande en hausse dans le sud-ouest de l'Ontario (se reporter à la rubrique « Autres événements »). Les investissements en capital futurs présentés ne comprennent pas les dépenses en immobilisations liées aux trois lignes supplémentaires, puisque Hydro One est présentement en train d'évaluer la portée et le calendrier des travaux.

⁴ En 2014, la CEO a modifié le permis de transport de Hydro One Networks afin qu'elle puisse entreprendre les travaux d'aménagement de la ligne de transport Northwest Bulk (dorénavant, la ligne de transport Waasigan) et demander les autorisations à cet effet. Les investissements en capital futurs présentés ne comprennent pas les coûts de construction des phases 1 et 2 de ce projet.

SOMMAIRE DES SOURCES ET DES AFFECTATIONS DE LIQUIDITÉS

Les principales sources de flux de trésorerie de Hydro One sont les fonds provenant des activités d'exploitation, les émissions de titres d'emprunt sur les marchés financiers et les facilités de crédit bancaire, qui servent à répondre aux besoins de financement de Hydro One, notamment les dépenses en immobilisations de la société, le service et le remboursement de la dette ainsi que le versement de dividendes.

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2023	2022
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	350	443
Sorties nettes liées aux activités de financement	(296)	(476)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(541)	(472)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(487)	(505)

Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation

Au trimestre clos le 31 mars 2023, les rentrées liées aux activités d'exploitation ont baissé de 93 millions de dollars par rapport à 2022. Cette diminution est le résultat de divers facteurs, notamment les suivants :

- la variation des soldes du compte réglementaire;
- le résultat moins élevé avant impôt; facteurs compensés en partie par :
- l'augmentation de l'insuffisance du fonds de roulement net qui s'explique surtout par les débiteurs inférieurs et les créiteurs supérieurs en raison des achats d'énergie provenant de la production décentralisée d'énergie, facteur compensé en partie par le recul du coût de l'électricité à payer à la SIERE.

Sorties nettes liées aux activités de financement

Les sorties liées aux activités de financement ont reculé de 180 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023 comparativement à 2022. Ces variations sont le résultat de divers facteurs, notamment les suivants :

Affectations des liquidités

- Au premier trimestre de 2023, la société a remboursé des billets à court terme d'un montant de 2 210 millions de dollars, comparativement à un remboursement de 1 106 millions de dollars au premier trimestre de 2022.
- Au premier trimestre de 2023 et au premier trimestre de 2022, la société a remboursé des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 600 millions de dollars.
- Au premier trimestre de 2023, les dividendes sur les actions ordinaires ont totalisé 167 millions de dollars, comparativement à 159 millions de dollars versés au premier trimestre de 2022.

Sources de liquidités

- Au premier trimestre de 2023, la société a reçu un produit de 1 640 millions de dollars lié à l'émission de billets à court terme, comparativement à un produit de 1 390 millions de dollars au premier trimestre de 2022.
- Au premier trimestre de 2023, la société a émis des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 1 050 millions de dollars, alors qu'aucun titre d'emprunt à long terme n'a été émis en 2022.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 mars 2023 ont augmenté de 69 millions de dollars en regard de 2022, en raison des investissements en capital plus élevés pendant l'exercice en cours. Se reporter à la rubrique « Investissements en capital » pour une comparaison des investissements en capital effectués par la société au trimestre clos le 31 mars 2023 par rapport à l'exercice précédent.

LIQUIDITÉS ET STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Les liquidités à court terme proviennent des FPAE³, du programme de papier commercial de Hydro One Inc. et des facilités de crédit bancaire consolidées de la société. Aux termes de son programme de papier commercial, Hydro One Inc. est autorisée à émettre des billets à court terme d'une durée maximale de 365 jours pouvant aller jusqu'à 2 300 millions de dollars.

Au 31 mars 2023, l'encours du papier commercial de Hydro One Inc. se chiffrait à 806 millions de dollars, comparativement à 1 374 millions de dollars au 31 décembre 2022. En outre, la société dispose de facilités de crédit bancaire renouvelables (les « facilités de crédit d'exploitation ») dont le solde totalise 2 550 millions de dollars au 31 mars 2023. En janvier 2022, Hydro One a modifié avec succès ses facilités de crédit d'exploitation pour y intégrer des cibles liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Les facilités comprennent désormais un mécanisme qui ajuste à la hausse ou à la baisse le coût du financement de Hydro One en fonction de son rendement par rapport à certaines mesures de développement durable arrimées aux cibles de Hydro One à cet égard. Le 12 janvier 2023, Hydro One a publié son cadre de financement durable (le « cadre »), en vertu duquel la société et ses filiales peuvent émettre des instruments de financement durable et affecter le produit net à des projets écologiques ou sociaux admissibles. Le 1^{er} juin 2022, la date d'échéance des facilités de crédit d'exploitation a été reportée de 2026 à 2027. Aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit d'exploitation au 31 mars 2023 ou au 31 décembre 2022. La société peut utiliser ces facilités de crédit d'exploitation aux fins du fonds de roulement et pour les besoins généraux de l'entreprise. Les liquidités à court terme prévues aux termes du programme de papier commercial, les facilités de crédit d'exploitation, les fonds en caisse et les FPAE³ prévus devraient suffire à financer les besoins de la société en matière d'exploitation.

Au 31 mars 2023, l'encours de la dette à long terme de la société, d'un montant en capital de 14 251 millions de dollars, comprenait des titres d'emprunt à long terme de 425 millions de dollars émis par Hydro One, des titres d'emprunt à long terme de 13 695 millions de dollars émis par Hydro One Inc. et des titres d'emprunt à long terme d'un montant en capital de 131 millions de dollars émis par HOSSM. Les titres d'emprunt à long terme de Hydro One ont été émis dans le cadre de son prospectus préalable de base simplifié (le « prospectus de base universel »), comme il en est fait mention ci-après. La majeure partie de la dette à long terme émise par Hydro One Inc. l'a été dans le cadre de son programme de billets à moyen terme, comme il en est fait mention ci-après. La dette à long terme totale de la société est composée de billets et de débentures arrivant à échéance entre 2023 et 2064 et au 31 mars 2023, la durée moyenne pondérée à courir jusqu'à l'échéance de ces effets était d'environ 14,4 ans (14,0 ans au 31 décembre 2022) et leur taux d'intérêt nominal moyen pondéré, de 4,0 % (3,9 % au 31 décembre 2022).

En juin 2022, Hydro One Inc. a déposé un prospectus préalable de base simplifié lié à son programme de billets à moyen terme, lequel vise des billets pouvant être émis pour un montant en capital maximal autorisé de 4 000 millions de dollars, et vient à échéance en juillet 2024. Au 31 mars 2023, une somme de 2 200 millions de dollars demeurait disponible à des fins d'émission aux termes du prospectus lié au programme de billets à moyen terme.

³ Les FPAE sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

Le 15 août 2022, Hydro One a déposé un prospectus de base universel auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. Le prospectus de base universel permet à Hydro One d'offrir, à l'occasion, et dans le cadre d'un ou de plusieurs appels publics à l'épargne, des titres d'emprunt, des actions ou d'autres valeurs mobilières ou encore, une combinaison de ces types de titres, d'une somme pouvant atteindre 2 000 millions de dollars, au cours de la période de 25 mois se terminant le 16 septembre 2024. Au 31 mars 2023, aucun titre n'avait été émis aux termes du prospectus de base universel.

Le 22 novembre 2022, Hydro One Holdings Limited (« HOHL ») a déposé un prospectus de base simplifié (le « prospectus de base visant des titres d'emprunt américains ») auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis afin de remplacer le prospectus précédent qui serait par ailleurs venu à échéance en janvier 2023. Le prospectus de base visant des titres d'emprunt américains permet à HOHL d'offrir, à l'occasion, et dans le cadre d'un ou de plusieurs appels publics à l'épargne, des titres d'emprunt d'une somme pouvant atteindre 3 000 millions de dollars américains, et garantis inconditionnellement par Hydro One, et il vient à échéance en décembre 2024. Au 31 mars 2023, aucun titre n'avait été émis aux termes du prospectus de base visant des titres d'emprunt américains.

Conformité

Au 31 mars 2023, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière et limites liées aux montants impayés sur les emprunts et sur les facilités de crédit.

AUTRES OBLIGATIONS

Arrangements hors bilan

Il n'y a pas d'arrangements hors bilan qui ont, ou qui sont susceptibles d'avoir, une incidence importante aujourd'hui ou dans l'avenir sur la situation financière de la société, l'évolution de sa situation financière, ses produits ou charges, ses résultats d'exploitation, sa situation de trésorerie, ses dépenses en immobilisations ou ses sources de financement.

Sommaire des obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Le tableau qui suit présente un sommaire de la dette et des autres obligations contractuelles importantes de Hydro One ainsi que d'autres engagements commerciaux :

Au 31 mars 2023 (en millions de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations contractuelles (échéances annuelles)					
Dette à long terme – Remboursements de capital	14 251	131	1 950	1 175	10 995
Dette à long terme – Paiements d'intérêts	8 673	567	1 093	1 032	5 981
Billets à court terme à payer	806	806	—	—	—
Cotisations de retraite	543	66	162	152	163
Obligations liées à l'environnement ainsi qu'à la mise hors service d'immobilisations	128	19	36	4	69
Conventions d'impartition et autres ententes	150	110	18	10	12
Obligations locatives	56	12	22	16	6
Entente à long terme visant les logiciels et les compteurs	29	9	15	2	3
Total des obligations contractuelles	24 636	1 720	3 296	2 391	17 229
Autres engagements commerciaux (selon l'année d'échéance)					
Facilités de crédit d'exploitation	2 550	—	—	2 550	—
Lettres de crédit ¹	181	180	1	—	—
Garanties ²	517	517	—	—	—
Total des autres engagements commerciaux	3 248	697	1	2 550	—

¹ Les lettres de crédit sont constituées de lettres de crédit de 163 millions de dollars liées à des conventions de retraite, d'une lettre de crédit de 13 millions de dollars fournie à la SIERE à titre de soutien prudentiel, de lettres de crédit de 4 millions de dollars visant à répondre aux obligations du service de la dette et de lettres de crédit de 1 million de dollars visant à satisfaire divers besoins liés à l'exploitation.

² Les garanties consistent en un soutien prudentiel de 475 millions de dollars fourni à la SIERE par Hydro One Inc. au nom de ses filiales ainsi qu'en des garanties fournies par Hydro One au ministre des Ressources naturelles (Canada) et à ONroute de 7 millions de dollars et de 30 millions de dollars, respectivement, relativement à OCN LP (la « garantie relative à OCN ») et de 5 millions de dollars relativement à Aux Energy Inc., filiale en propriété indirecte de la société. Ontario Power Generation Inc. (« OPG ») a fourni une garantie de 2,5 millions de dollars à Hydro One liée à la garantie relative à OCN.

CAPITAL-ACTIONS

Les actions ordinaires de Hydro One sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « H ». Hydro One est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Le montant et la date de versement des dividendes à payer par Hydro One sont laissés à la discrétion du conseil d'administration de Hydro One (le « conseil ») et sont établis en fonction des résultats d'exploitation, du maintien de la structure du capital réglementaire réputée, de la situation financière et des besoins de trésorerie, du respect de critères de solvabilité imposés par les lois sur les sociétés en matière de déclaration et de versement de dividendes, ainsi que d'autres facteurs que le conseil peut juger pertinents. Au 4 mai 2023, 598 714 704 actions ordinaires de Hydro One étaient émises et en circulation.

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. Au 4 mai 2023, aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

Si toutes les attributions prévues aux termes des plans d'attribution d'actions devenaient acquises et étaient exercées en date du 4 mai 2023, 1 827 666 actions ordinaires supplémentaires de Hydro One seraient à émettre.

RÉGLEMENTATION

Hydro One Networks

Le 29 novembre 2022, la CEO a rendu sa décision et son ordonnance approuvant la requête conjointe relative aux tarifs de Hydro One Networks concernant les tarifs de distribution et les besoins en revenus de transport pour la période de 2023 à 2027. Le tableau suivant présente la base tarifaire et les besoins en revenus découlant de la requête d'établissement des tarifs :

Année	Hydro One Networks – Transport		Hydro One Networks – Distribution	
	Base tarifaire	Besoins en revenus	Base tarifaire	Besoins en revenus
2023	14 534 M\$	1 952 M\$	9 460 M\$	1 727 M\$
2024	15 342 M\$	2 073 M\$	9 979 M\$	1 813 M\$
2025	16 271 M\$	2 168 M\$	10 573 M\$	1 886 M\$
2026	17 148 M\$	2 277 M\$	11 153 M\$	1 985 M\$
2027	17 940 M\$	2 362 M\$	11 656 M\$	2 071 M\$

À la suite de l'approbation par la CEO du règlement visant la requête conjointe et du recouvrement imminent au titre de l'actif d'impôts différés précédemment partagé avec les contribuables en 2023, le taux d'imposition effectif de Hydro One devrait s'établir entre 13 % et 16 % pour les cinq prochains exercices.

Actif d'impôts différés

Le 8 avril 2021, la CEO a rendu sa décision à l'égard du recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables pour la période de 2017 à 2022 (la « décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés »). Dans la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés, la CEO a approuvé le recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables et compris dans les tarifs facturés aux clients pour la période de 2017 à 2021, ainsi que des frais financiers sur une période de recouvrement de deux ans commençant le 1^{er} juillet 2021.

Le recouvrement du montant de l'actif d'impôts différés précédemment partagé et des frais financiers s'est traduit par une hausse de 34 millions de dollars des FPAE⁴ pour le trimestre clos le 31 mars 2023 (34 millions de dollars en 2022) et devrait donner lieu à des FPAE⁴ d'environ 65 millions de dollars en 2023 (135 millions de dollars en 2022). Par ailleurs, la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés exigeait que Hydro One ajuste ses besoins en revenus au titre des tarifs de transport et ses tarifs de distribution de base à compter du 1^{er} janvier 2022 afin de ne plus attribuer d'autres économies fiscales aux clients. Cette décision a entraîné des FPAE⁴ supplémentaires de 12 millions de dollars au premier trimestre de 2023 (12 millions de dollars en 2022) et devrait entraîner des FPAE⁴ supplémentaires d'environ 46 millions de dollars en 2023, mais ces montants devraient s'amenuiser chaque année par la suite.

Hydro One Remotes

Le 31 août 2022, Hydro One Remotes a soumis sa requête relative aux tarifs de distribution pour 2023 à 2027. Le 2 mars 2023, la CEO a approuvé les besoins en revenus de 2023 de Hydro One Remote Communities établis à 128 millions de dollars, et comportant un indice d'indexation du plafonnement des prix pour 2023 à 2027, ainsi qu'une augmentation des tarifs de 3,72 % avec prise d'effet le 1^{er} mai 2023.

⁴ Les FPAE sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Conventions collectives

La convention collective avec le Power Workers' Union (« PWU ») relativement aux activités de service à la clientèle est venue à échéance le 30 septembre 2022. Les négociations collectives en vue du renouvellement de cette convention ont commencé le 29 août 2022 et sont toujours en cours.

Les conventions collectives avec le PWU et la Society of United Professionals sont venues à échéance le 31 mars 2023. Les négociations en vue du renouvellement de ces conventions ont débuté respectivement le 11 janvier 2023 et le 16 janvier 2023 et sont toujours en cours.

Appuyer l'infrastructure essentielle de transport d'électricité dans le Sud-Ouest de l'Ontario

Le 9 mai 2022, Hydro One a présenté à la CEO une demande d'autorisation de construire afin de faire approuver le projet de ligne de transport de Chatham à Lakeshore dans le sud-ouest de l'Ontario. Dans sa décision et son ordonnance rendues le 24 novembre 2022, la CEO a approuvé la demande d'autorisation de construire moyennant des conditions standards d'approbation. Le 28 décembre 2022, le Haudenosaunee Development Institute a interjeté appel de cette décision devant la Cour divisionnaire aux termes de l'article 22 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*. Cet appel demande entre autres à la Cour d'annuler la décision de la CEO autorisant Hydro One à construire la ligne de transport de Chatham à Lakeshore et de rejeter la demande. Le 1^{er} mars 2023, le Haudenosaunee Development Institute a soumis ses documents d'appel. La CEO et Hydro One ont déposé leurs documents de réponse le 1^{er} mai 2023. L'affaire devrait être entendue par la Cour divisionnaire le 15 juin 2023.

Appuyer l'infrastructure essentielle de transport d'électricité dans le Nord-Ouest de l'Ontario

Le 25 avril 2023, la société a reçu de la SIERE une lettre confirmant la nécessité d'une alimentation en électricité fiable dans le nord-ouest de l'Ontario. Dans cette lettre, la SIERE recommande que la phase 2 du projet de ligne de transport Waasigan, une ligne de transport monoterne de 230 kilovolts reliant le poste de transformation Mackenzie, situé à Atikokan, au poste de transformation Dryden, situé à Dryden, soit mise en service le plus tôt possible après la phase 1 du projet. Cela fait suite à une lettre reçue en mai 2022, dans laquelle la SIERE recommandait que la construction de la phase 1 soit suivie d'une date de mise en service le plus possible de la fin de 2025.

En 2013, la Province a émis un décret accompagné d'une directive de ministre de l'Énergie à la CEO exigeant que Hydro One Networks entreprenne des travaux d'aménagement de la ligne de transport Northwest Bulk (dorénavant, la ligne de transport Waasigan) et demande les autorisations nécessaires à cet effet. En réponse à la directive de 2013, la CEO a modifié le permis de transport de Hydro One Networks en 2014 afin de permettre l'aménagement du projet et la demande d'autorisation à cet effet. Hydro One réalise présentement une évaluation environnementale qui englobe les deux phases du projet (se reporter à la rubrique « Projets importants d'investissements en capital liés au transport »). Hydro One prévoit soumettre en 2023 une demande d'autorisation de construire (article 92) à la CEO pour les deux phases du projet. Hydro One a conclu des ententes avec neuf Premières Nations, aux termes desquelles elles ont la possibilité d'acquérir une participation de 50 % dans la composante de ligne de transport du projet.

HAUTS DIRIGEANTS DE HYDRO ONE

Le 10 janvier 2023, le conseil d'administration de Hydro One a annoncé la nomination de David Lebeter au poste de président et chef de la direction, avec prise d'effet le 1^{er} février 2023. Le 1^{er} février 2023, M. William (Bill) Sheffield a donc démissionné à titre de président et chef de la direction par intérim. Il continue toutefois d'agir comme administrateur de Hydro One, mais ne cherchera pas à se faire réélire lors de la prochaine assemblée générale annuelle de la société.

Le 13 avril 2023, Hydro One a annoncé la nomination de Teri French à titre de vice-présidente directrice, Opérations et expérience client, et d'Andrew Spencer à titre de vice-président directeur, Déploiement du portefeuille d'investissement en capital. Le même jour, la société a annoncé l'élargissement du mandat de Megan Telford, vice-présidente directrice, Stratégie, transition énergétique, ressources humaines et sécurité, et de Chris Lopez, vice-président directeur, chef des finances et affaires réglementaires.

Le 13 avril 2023, Paul Harricks a annoncé son départ à la retraite et a donc démissionné à titre de vice-président directeur et chef des affaires juridiques. Le même jour, Cassidy McFarlane a été nommée directrice des affaires juridiques de Hydro One. M. Harricks restera en poste jusqu'à la fin de l'année en qualité de conseiller principal du chef de la direction.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Hydro One a recours à différentes mesures financières pour évaluer son rendement. La société présente de l'information sur les FPAE en tant que mesure de ses flux de trésorerie et de ses produits, déduction faite des coûts liés aux achats d'électricité, afin de refléter les produits moins les achats d'électricité. Les FPAE et les produits, déduction faite des coûts liés aux achats d'électricité sont des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR, et pourraient ne pas être comparables au calcul de mesures semblables utilisées par d'autres entités. Elles ne doivent pas être prises isolément ni se substituer à d'autres mesures d'analyse de l'information financière de la société présentée conformément aux PCGR.

Hydro One a également recours à des ratios financiers non conformes aux PCGR, par exemple le ratio de la dette sur la structure du capital et le ratio de couverture par le bénéfice. Les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et pourraient ne pas être comparables au calcul de mesures semblables utilisées par d'autres entités. Ils ne doivent pas être pris isolément ni se substituer à d'autres mesures d'analyse de l'information financière de la société présentée conformément aux PCGR des États-Unis.

FPAE

Les FPAE s'entendent des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation après les ajustements servant à rendre compte : i) des variations des soldes hors trésorerie liées aux activités d'exploitation, ii) des dividendes payés sur les actions privilégiées et iii) de la distribution à la participation sans contrôle. La direction estime que les FPAE sont utiles à titre de mesures complémentaires des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la société, car ils excluent les fluctuations temporelles du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie et des flux de trésorerie non attribuables aux actionnaires ordinaires. C'est pourquoi la direction estime qu'ils constituent une mesure uniforme de la performance des actifs de la société en matière de production de trésorerie.

Le tableau suivant présente le rapprochement des résultats (comptables) conformes aux PCGR et des résultats (ajustés) non conformes aux PCGR, sur une base consolidée.

Trimestres clos le 31 mars (en millions de dollars)	2023	2022
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	350	443
Variations des soldes hors trésorerie liées à l'exploitation	150	190
Distributions à la participation sans contrôle	(4)	(4)
FPAE	496	629

Produits, déduction faite des achats d'électricité

Les produits, déduction faite des achats d'électricité correspondent aux produits moins les coûts liés aux achats d'électricité. Les produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité correspondent aux produits tirés de la distribution moins les coûts liés aux achats d'électricité. Ces données sont utilisées en interne par la direction pour évaluer l'incidence des produits sur le bénéfice net et sont jugées utiles, car elles excluent les coûts de l'électricité qui, étant entièrement compensés par les produits, n'ont aucun effet sur le bénéfice net.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des produits (comptables) conformes aux PCGR et des produits, déduction faite des achats d'électricité (ajustés) non conformes aux PCGR, sur une base consolidée.

Trimestres clos les (en millions de dollars)	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021
Produits	2 074	1 862	2 031	1 840	2 047	1 779	1 913	1 722
Moins : Achats d'électricité	1 010	895	963	852	1 014	914	933	838
Produits, déduction faite des achats d'électricité	1 064	967	1 068	988	1 033	865	980	884

Trimestres clos les (en millions de dollars)	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021
Produits tirés de la distribution	1 509	1 371	1 458	1 314	1 517	1 347	1 395	1 263
Moins : Achats d'électricité	1 010	895	963	852	1 014	914	933	838
Produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité	499	476	495	462	503	433	462	425

HYDRO ONE LIMITED
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

Ratio de la dette sur la structure du capital

La société estime que le ratio de la dette sur la structure du capital est un ratio non conforme aux PCGR important pour gérer son endettement. Ce ratio non conforme aux PCGR n'a pas de définition normalisée selon les PCGR des États-Unis et pourrait ne pas être comparable au calcul de mesures semblables utilisées par d'autres entités. Le ratio de la dette sur la structure du capital correspond au total de la dette (qui comprend la dette à long terme totale et les emprunts à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) divisé par le total de la dette plus le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, exclusion faite de tout montant se rapportant à la participation sans contrôle. La direction estime que le ratio de la dette sur la structure du capital est une mesure utile de la proportion de la dette dans la structure du capital de la société.

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	31 mars 2023	31 décembre 2022
Billets à court terme à payer	806	1 374
Moins : la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(43)	(530)
Dette à long terme (tranche échéant à moins de un an)	132	733
Dette à long terme (tranche à long terme)	14 076	13 030
Total de la dette (A)	14 971	14 607
Capitaux propres attribuables aux actionnaires (exclusion faite de la participation sans contrôle)	11 417	11 306
Total de la dette plus les capitaux propres attribuables aux actionnaires (B)	26 388	25 913
Ratio de la dette sur la structure du capital (A/B)	56,7 %	56,4 %

Ratio de couverture par le bénéfice

Le ratio de couverture par le bénéfice correspond au bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et les charges de financement attribuable aux actionnaires, divisé par la somme des charges de financement et des intérêts capitalisés. Il est calculé sur une période de douze mois. La société estime que le ratio de couverture par le bénéfice est une mesure non conforme aux PCGR importante pour gérer ses niveaux de liquidité. Ce ratio non conforme aux PCGR n'a pas de définition normalisée selon les PCGR des États-Unis et pourrait ne pas être comparable au calcul de mesures semblables utilisées par d'autres entités.

<i>Trimestres clos les (en millions de dollars)</i>	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	282	178	307	255	310	159	300	238
282	178	307	255	310	159	300	238	238
Charge d'impôts sur le bénéfice	64	41	100	68	79	55	71	26
Charges de financement	136	128	122	119	117	123	118	104
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et les charges de financement attribuable aux actionnaires ordinaires	482	347	529	442	506	337	489	368
<i>Périodes de douze mois closes les (en millions de dollars)</i>	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et les charges de financement attribuable aux actionnaires ordinaires (A)	1 800	1 824	1 814	1 774	1 700	1 604	1 574	1 511
<i>Trimestres clos les (en millions de dollars)</i>	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021
Charges de financement	136	128	122	119	117	123	118	104
Intérêts capitalisés	15	16	16	16	15	16	15	16
Charges de financement et intérêts capitalisés	151	144	138	135	132	139	133	120
<i>Périodes de douze mois closes les (en millions de dollars)</i>	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021
Charges de financement et intérêts capitalisés (B)	568	549	544	539	524	521	514	509
Ratio de couverture par le bénéfice = A/B	3,2	3,3	3,3	3,3	3,2	3,1	3,1	3,0

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Province est un actionnaire de Hydro One, détenant une participation d'environ 47,2 % au 31 mars 2023. La SIERE, OPG, la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (« SFIEO ») et la CEO sont apparentées à Hydro One puisque le ministère de l'Énergie les contrôle ou exerce une influence notable sur celles-ci. OCN LP est une coentreprise sous forme de société en commandite conclue entre une filiale de Hydro One et OPG. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations entre apparentés qui ont eu lieu au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)

Apparenté	Opération	2023	2022
Province	Versement de dividendes	79	75
SIERE	Achats d'électricité	787	778
	Produits tirés des services de transport	551	561
	Montants liés aux remises sur les frais d'électricité	230	301
	Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux	61	61
	Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités dans les régions éloignées du Nord	11	9
	Produits tirés de la distribution liés à Wataynikaneyap Power LP	14	—
	Financement reçu relativement aux programmes de CGD	1	—
OPG¹	Achats d'électricité	4	6
	Produits tirés de la prestation de services et de l'approvisionnement en électricité	2	2
	Apport de capital reçu d'OPG	3	2
SFIEO	Achats d'électricité visés par des contrats d'électricité administrés par la SFIEO	—	1
CEO	Frais liés à la CEO	3	2

¹ OPG a fourni une garantie de 2,5 millions de dollars à Hydro One liée à la garantie relative à OCN. Se reporter à la rubrique « Autres obligations – Sommaire des obligations contractuelles et autres engagements commerciaux » pour en savoir plus sur la garantie relative à OCN.

GESTION DES RISQUES ET FACTEURS DE RISQUE

Hydro One est exposée à plusieurs risques et incertitudes. Pour assurer son succès, Hydro One se doit de connaître et gérer ces risques et de les atténuer le plus possible. Le programme de gestion du risque d'entreprise de Hydro One a pour but d'aider les décideurs à l'échelle de la société à gérer les principaux risques d'entreprise, notamment les occasions et les risques émergents.

Une discussion sur les risques significatifs liés à Hydro One et à ses activités qui, de l'avis de la société, sont les plus susceptibles d'influer sur la décision d'un investisseur quant à l'achat de titres de Hydro One est présentée à la rubrique « Gestion des risques et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2022.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquats, comme il est décrit dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, tout système de contrôle interne ne peut que fournir l'assurance raisonnable que les objectifs de contrôle fixés seront atteints et en raison de ses limites inhérentes, il ne peut prévenir ni détecter toutes les inexactitudes.

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2023 qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les tableaux qui suivent présentent les Accounting Standards Updates (« ASU ») publiées par le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») s'appliquant à Hydro One :

Directives comptables adoptées récemment

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence prévue sur Hydro One
ASU 2021-08	Octobre 2021	Les modifications traitent de la manière de déterminer si une obligation contractuelle constitue un passif à comptabiliser par l'acquéreur dans le cas d'un regroupement d'entreprises.	1 ^{er} janvier 2023	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2022-02	Mars 2022	Les modifications éliminent le modèle de restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté pour les entités qui ont adopté le Topic 326, <i>Financial Instrument – Credit Losses</i> . Les exigences en matière d'informations à fournir relatives aux années de montage ont aussi été modifiées et fournissent des indications de manière à exiger la présentation des radiations brutes de la période courante par année de montage.	1 ^{er} janvier 2023	Aucune incidence au moment de l'adoption

HYDRO ONE HOLDINGS LIMITED - TABLEAU DE CONSOLIDATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE

Hydro One Limited garantit pleinement et inconditionnellement les obligations de paiement de HOHL, sa filiale en propriété exclusive, en lien avec les titres à émettre aux termes du prospectus de base simplifié daté du 22 novembre 2022. Par conséquent, le tableau de consolidation de l'information financière sommaire qui suit est présenté conformément aux obligations prescrites à la section 13.4 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, qui prévoit des dispenses en faveur de certains émetteurs bénéficiant de soutien au crédit. Les tableaux qui suivent présentent l'information financière sommaire consolidée aux 31 mars 2023 et 31 décembre 2022 et pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 31 mars 2022 pour : i) Hydro One Limited; ii) HOHL; iii) les filiales de Hydro One Limited autres que HOHL, sur une base combinée; iv) les ajustements de consolidation; et v) Hydro One Limited et toutes ses filiales sur une base consolidée, pour chacune des périodes indiquées. L'information financière sommaire a pour but de fournir aux investisseurs de l'information financière utile et comparable au sujet de Hydro One Limited et de ses filiales. Cette information financière sommaire doit être lue conjointement avec les états financiers annuels et intermédiaires les plus récents de Hydro One Limited. Cette information financière sommaire a été préparée conformément aux PCGR américains, tels que publiés par le FASB.

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	Hydro One Limited		HOHL		Filiales de Hydro One Limited, autres que HOHL		Ajustements de consolidation		Montants totaux consolidés de Hydro One Limited	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Produits	167	159	—	—	2 280	2 238	(373)	(350)	2 074	2 047
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	167	159	—	—	466	486	(351)	(335)	282	310

Aux 31 mars 2023 et 31 décembre 2022 (en millions de dollars)	Hydro One Limited		HOHL		Filiales de Hydro One Limited, autres que HOHL		Ajustements de consolidation		Montants totaux consolidés de Hydro One Limited	
	Mars 2023	Déc. 2022	Mars 2023	Déc. 2022	Mars 2023	Déc. 2022	Mars 2023	Déc. 2022	Mars 2023	Déc. 2022
Actif à court terme	120	117	—	—	2 000	3 067	(754)	(1 324)	1 366	1 860
Actif à long terme	3 470	3 469	—	—	47 492	45 973	(20 895)	(19 845)	30 067	29 597
Passif à court terme	513	509	—	—	2 558	4 455	(745)	(1 312)	2 326	3 652
Passif à long terme	425	425	—	—	31 040	28 801	(13 859)	(12 813)	17 606	16 413

ÉNONCÉS ET AUTRES INFORMATIONS DE NATURE PROSPECTIVE

Les communications verbales et écrites de la société au public, y compris le présent document, contiennent souvent des énoncés prospectifs qui sont fondés sur les attentes, estimations, prévisions et projections actuelles à l'égard des activités de la société et du secteur ainsi que des contextes réglementaires et économiques dans lesquels elle exerce ses activités et elles incluent des prévisions et des hypothèses formulées par la direction de la société. Ces énoncés comprennent notamment les énoncés concernant les demandes de tarifs de transport et de distribution de la société, dont la requête conjointe et le plan d'investissements envisagé s'y rapportant, y compris les décisions connexes, comme la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés ainsi que les taux acceptés, le recouvrement ainsi que le calendrier et les incidences prévus; le calendrier prévu de la mise à jour de la société à l'égard de ses besoins en revenus de transport et de distribution; les attentes quant à la situation de trésorerie de la société, ses sources de financement et ses besoins d'exploitation; les facilités de crédit d'exploitation; les attentes concernant les activités de financement de la société; la dette venant à échéance; les projets et initiatives de la société en cours ou prévus et les investissements en capital prévus, y compris les résultats attendus, les coûts et les dates d'entrée en service et d'achèvement; les obligations contractuelles et autres engagements commerciaux; le nombre d'actions ordinaires de Hydro One pouvant être émises en lien avec les attributions en circulation aux termes des régimes d'octroi d'actions; la négociation des conventions collectives et les attentes concernant la capacité de négocier le renouvellement de conventions collectives; les attentes concernant les administrateurs; la date prévue de l'audience au sujet du projet de ligne de Chatham à Lakeshore; les attentes concernant le projet de ligne de transport Waasigan, y compris le plan de la société visant à soumettre une demande d'autorisation de construire (article 92) à la CEO; les cotisations de retraite futures; les dividendes; les mesures financières non conformes aux PCGR et les répercussions attendues; le contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information; les directives comptables récentes; le programme de billets à moyen terme; le prospectus de base universel; et le prospectus de base visant des titres d'emprunt américains. Les termes et expressions « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « tenter », « pouvoir », « projeter », « croire », « s'efforcer de », « estimer », « viser », « objectif », « cible » et leurs variantes et autres expressions similaires ainsi que des verbes au futur et au conditionnel servent à signaler ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne sont aucunement une garantie de rendement futur et font intervenir des hypothèses, des risques et des incertitudes que l'on peut difficilement prédire. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qu'expriment, sous-entendent ou laissent prévoir ces énoncés prospectifs. Hydro One n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs et se dégage de toute obligation de le faire, sauf si la loi l'y contraint.

Ces énoncés prospectifs sont fondés sur divers facteurs et hypothèses, notamment les suivants : l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19, ainsi que les conséquences et la sévérité des mesures prises par la société et d'autres mesures d'atténuation sur les activités de la société, sa chaîne d'approvisionnement ou ses employés; l'absence de changements imprévisibles du régime législatif et du cadre d'exploitation se rapportant au marché ontarien de l'électricité ou plus précisément, à Hydro One; des décisions favorables de la CEO et d'autres organismes de réglementation sur les demandes en cours et futures, notamment en matière tarifaire; l'absence de retards imprévus dans l'obtention des approbations réglementaires requises; l'absence de changements imprévisibles des ordonnances tarifaires ou des méthodes d'établissement des tarifs applicables aux entreprises de distribution et de transport de la société; l'absence de changements défavorables de la réglementation environnementale; la poursuite de l'application des PCGR des États-Unis; la stabilité de l'environnement réglementaire; l'absence de modifications importantes apportées aux notes de crédit actuelles de la société; l'absence de répercussions imprévues de nouvelles prises de position comptables; l'absence de changements quant aux attentes relatives à la consommation d'électricité; l'absence de changements imprévisibles des conditions économiques et du marché; le recouvrement des coûts et des frais liés à la pandémie de COVID-19, notamment les coûts attribuables aux défauts de paiement de clients en raison de la pandémie; l'achèvement des projets d'exploitation et d'investissement reportés; et l'absence de tout événement important survenant hors du cours normal des activités. Ces hypothèses reposent sur les informations dont la société dispose actuellement, y compris les informations obtenues auprès de sources indépendantes. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux que laissent prévoir ces énoncés prospectifs. Bien que Hydro One ignore l'incidence que pourraient avoir ces différences éventuelles, celles-ci pourraient influencer de manière considérable sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la stabilité de son crédit si de telles différences surviennent. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qu'expriment ou laissent entendre ces énoncés prospectifs incluent notamment les suivants :

- les risques associés à la réglementation et aux produits d'exploitation de Hydro One, notamment les risques liés au rendement réel par rapport aux prévisions, à la concurrence d'autres sociétés de transport d'électricité et autres requêtes soumises à la CEO, aux modèles d'établissement des tarifs de transport et de distribution et au recouvrement des dépenses en immobilisations, à l'obtention d'ordonnances tarifaires ou à la récupérabilité des coûts de rémunération totaux;
- les risques associés à la détention par la Province d'actions de Hydro One et aux autres relations que Hydro One entretient avec la Province, y compris l'éventualité de conflits d'intérêts survenant entre Hydro One, la Province et des apparentés, les risques associés à l'exercice par la Province d'autres pouvoirs législatifs et réglementaires, le risque lié à la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants qualifiés ou le risque d'abaissement de la note de crédit de la société et son incidence sur le financement et les liquidités de la société;
- le risque lié à l'emplacement des actifs de la société sur des terres appartenant à des réserves, le risque que les activités d'exploitation et les autres activités de la société puissent obliger la Couronne à consulter les communautés autochtones et, éventuellement, à prendre des mesures d'accommodation à leur égard et le risque que Hydro One ait à engager des coûts importants pour transférer des actifs situés dans des réserves;
- le risque que la société soit incapable de respecter les exigences prévues par la loi ou la réglementation ou qu'elle doive engager, pour s'y conformer, des frais supplémentaires qu'elle ne pourrait pas recouvrer par le biais des tarifs;

- le risque que les installations de Hydro One soient exposées à des intempéries, désastres naturels, événements d'origine humaine ou autres phénomènes imprévus pour lesquels la société n'est pas assurée ou par suite desquels la société pourrait faire l'objet de demandes d'indemnisation;
- le risque lié au non-respect de la réglementation environnementale ou à l'impossibilité de recouvrer les dépenses environnementales par le biais des demandes tarifaires et le risque que les hypothèses sous-jacentes aux passifs environnementaux comptabilisés et aux actifs réglementaires connexes puissent changer;
- les risques associés à la sécurité des systèmes d'information ou au maintien d'une infrastructure complexe de technologies de l'information et de technologies opérationnelles, notamment les pannes, les cyberattaques ou les accès non autorisés aux systèmes de technologies de l'information et de technologies opérationnelles de la société;
- le risque que la société échoue à mettre en œuvre les programmes d'investissement nécessaires au bon fonctionnement de ses actifs ou à réaliser ces programmes en temps opportun ou le risque de concurrence accrue au chapitre de l'aménagement de gros projets de transport et les modifications législatives portant sur la sélection des sociétés de transport d'électricité;
- le risque d'une éclosion de maladie infectieuse, y compris le risque que la pandémie de COVID-19, notamment la propagation de variants, perdure ou s'aggrave de façon importante et restreigne ou empêche la société d'exercer ses activités, ou affecte substantiellement sa chaîne d'approvisionnement ou sa main-d'œuvre; le risque lié à la sévérité des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 et le risque que l'achèvement des projets d'exploitation et d'investissement soit retardé ou que les coûts augmentent; et le traitement réglementaire et comptable des coûts additionnels et des pertes de revenus liés à la pandémie de COVID-19;
- le risque de conflits de travail et la possibilité que la société soit incapable de négocier ou de renouveler des conventions collectives adéquates selon des modalités acceptables et conformes aux décisions tarifaires de la société;
- les risques liés aux caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre de la société et à l'incapacité potentielle de celle-ci d'attirer et de fidéliser un personnel qualifié;
- le risque que la société ne parvienne pas à obtenir un financement suffisant ainsi qu'à un coût raisonnable pour rembourser la dette arrivant à échéance et financer les investissements en capital et le risque que la note de crédit de la société soit abaissée;
- le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et à l'incapacité éventuelle de gérer le risque de crédit et le risque lié aux instruments financiers;
- les risques liés à l'incertitude économique ainsi qu'à la volatilité des marchés financiers;
- le risque lié à l'état des actifs, aux projets d'immobilisations et à l'innovation, y compris l'opposition du public aux projets planifiés et/ou aux délais d'obtention des approbations ou de conclusion des ententes nécessaires aux projets ou leur refus;
- le risque lié à l'incapacité à réduire les risques importants liés à la santé et à la sécurité;
- le risque que les coûts liés aux régimes de retraite de la société ne puissent pas être recouverts par le biais des tarifs futurs et l'incertitude qui entoure le traitement que les organismes de réglementation réserveront aux coûts des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages postérieurs au départ à la retraite;
- l'incidence de la propriété par la Province de terrains essentiels au réseau de transport de la société;
- le risque que les procédures judiciaires soient coûteuses en temps et en argent ou détournent l'attention des membres de la direction et du personnel clé des activités commerciales de la société;
- les conséquences si la société ne dispose pas de droits d'occupation valides relatifs aux terres contrôlées ou détenues par des tiers et les risques liés aux droits d'occupation dotés d'une échéance;
- le risque lié aux événements affectant la réputation de Hydro One et aux actions politiques;
- la possibilité que Hydro One doive engager des charges importantes pour remplacer des fonctions actuellement imparties advenant que les conventions conclues soient résiliées ou arrivent à échéance avant qu'un nouveau fournisseur de services soit choisi;
- le risque lié aux acquisitions, y compris l'incapacité de concrétiser les avantages escomptés de l'acquisition, ou selon l'échéancier prévu, et les coûts imprévus qui peuvent en découler;
- l'incapacité de la société à continuer à dresser ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis;
- le risque lié à l'incidence de quelque nouvelle prise de position comptable.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et autres facteurs sont analysés plus en détail à la rubrique « Gestion des risques et facteurs de risque » du présent rapport de gestion.

De plus, Hydro One tient à avertir le lecteur que les informations incluses dans le présent rapport de gestion à propos des perspectives de la société sur certains sujets, y compris les investissements futurs éventuels de celle-ci, ne sont fournies que pour donner une idée de la nature de certains des plans futurs de la société et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Des informations additionnelles sur Hydro One, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur Sedar à l'adresse www.sedar.com, sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à l'adresse www.sec.gov/edgar.shtml et sur le site Web de la société à l'adresse www.HydroOne.com/Investors.